



LA LETTRE DU GROUPE CGT AU CESER NA

SPÉCIALE NOUVELLE DÉLÉGATION des mandaté·e·s CGT au CESER NA

Plus que jamais, être utiles aux travailleur·euse·s et à la CGT !

Une mandature CESER s'achève. Une autre s'ouvre. La Cgt a constitué sa nouvelle délégation : paritaire, diversifiée du point de vue des champs professionnels au regard des compétences du Conseil Régional, équilibrée au niveau territorial, renouvelée à plus de 40 % pour apporter un souffle nouveau tout en assurant une transmission des savoirs accumulés par l'équipe CGT sortante.

La CGT aura su faire entendre sa voix et celle des travailleur·euse·s durant ces 6 ans. Elle a été force d'entraînement pour porter des enjeux majeurs comme la conditionnalité sociale et environnementale des aides aux entreprises, la transformation et revalorisation du travail, l'opposition à la mise en concurrence sur la convention TER, la revendication d'un choc d'offre ferroviaire indispensable à la décarbonation et au droit à la mobilité pour tous. Elle

a été à l'initiative pour un moratoire sur les projets type Horizeo et revendiquer un mix énergétique dans une vision de service public, pour porter l'exigence d'une politique de réindustrialisation, d'investissement dans les services publics... De très nombreux avis et rapports portent ainsi « la marque » de la contribution CGT. Au total, il y aura eu plus de 140 déclarations de la CGT en séance plénière, 24 lettres de comptes-rendus de mandats adressées à l'ensemble des syndicats.

Le comité régional, avec la nouvelle délégation, a confirmé la démarche stratégique de la CGT pour cette nouvelle mandature. Prendre toute notre place pour être utile au monde du travail en relayant ses attentes, ses colères, ses luttes. Mais aussi partager et faire vivre nos analyses, nos revendications, nos propositions CGT dans une ambition transformatrice. Enfin, travailler en lien étroit avec le comité régional, et être au service des organisations et des syndicats de la CGT.

Le discours de politique générale de Gabriel ATTAL traduit une fuite en avant autoritaire, autoritaire et libérale. Le ton était déjà donné avec la hausse de 10 % de l'électricité,

des franchises médicales... Les responsabilités de la CGT sont rehaussées pour s'opposer, et construire des dynamiques revendicatives fortes à partir des besoins des travailleur·euse·s sur les salaires, les conditions de travail, les moyens des services publics,... Les mandaté·e·s au CESER s'inscriront dans cette démarche dans l'exercice de leur mandat. Car n'en doutons pas, la région, ses territoires et ses habitant·e·s auront à face à ces politiques d'austérité, et plus que jamais besoin de réponses fortes et nouvelles aux exigences sociales, territoriales, environnementales, démocratiques.

Bravo et merci à tous les camarades qui ont si bien porté la voix CGT durant la mandature écoulée.

Vous pouvez compter sur la détermination et l'engagement de la nouvelle équipe CGT au CESER.



Julien RUIZ



aire

SOMM

" MOTS D'INTRODUCTION PAR SAMANTHA DUMOUSSEAU "

" RÉPARTITION DES CONSEILLER·ÈRE·S DE LA CGT DANS LES COMMISSIONS CESER NA - MANDATURE 2024/2030 "

" TROMBINOSCOPE DE LA NOUVELLE DÉLÉGATION CGT AU CESER NA "

" MOTS D'INTRODUCTION PAR JULIEN RUIZ "

" SYNTHÈSE DU SÉMINAIRE D'ACCUEIL DE LA NOUVELLE DÉLÉGATION CGT AU CESER NOUVELLE-AQUITAINE "



MOTS D'INTRODUCTION PAR SAMANTHA DUMOUSSEAU, Secrétaire régionale du Comité régional CGT NA

" ACCUEIL DE LA NOUVELLE DÉLÉGATION CGT AU CESER NA "

" Tout d'abord, merci à vous toutes et tous d'avoir répondu présents pour participer à ce séminaire CGT Nouvelle-Aquitaine.

En effet, il nous a semblé nécessaire d'organiser 2 jours d'échanges afin que vous appréhendez ce mandat du CESER, qui est considéré comme un mandat essentiel pour la CGT et par conséquent pour le comité régional CGT Nouvelle-Aquitaine.

Le Conseil Economique, Social, et Environnemental Régional (CESER), est une institution dont la loi définit les prérogatives concernant son travail auprès des instances politiques et pour la réponse à ses missions dans l'accompagnement de la conduite des politiques publiques. C'est une assemblée consultative, au service de la démocratie régionale et qui se compte parmi les lieux du Dialogue Social Territorial avec une composition particulière. Tous ces éléments vous seront donnés par la suite par Julien, dans l'introduction à nos travaux.

Le CESER est ainsi un enjeu politique pour la CGT et un mandat structurant pour le comité régional. En effet, ce lieu est un espace où la CGT intervient par votre intermédiaire, en tant que mandaté-e-s, pour peser sur les réalités de notre territoire régional, exprimer des désaccords, faire connaître nos positions comme des propositions et des projets alternatifs.

Notre fil rouge est de répondre aux besoins des travailleur-euse-s et de leurs familles par nos interventions dans les domaines de compétences du Conseil Régional. A plus d'un titre, sur les questions industrielles, de transports collectifs, d'aménagement du territoire, de lien avec les aspects du travail, du social, des enjeux environnementaux, de culture, d'enseignement, de santé, de recherche, des questions d'égalité femmes/hommes, de démocratie, la CGT fait valoir sa force de proposition.

Les régions sont en charge de politiques importantes. Elles ont en responsabilité des schémas de développement économique (SRDEII), des schémas de développement durable (SRADETT), des politiques de transport, des lycées, de la formation professionnelle, du développement économique, des politiques de transition énergétique et des politiques d'aménagement du territoire au travers notamment des contrats de plan (Etat/Région) et de la gestion d'une partie des fonds Européens.

Comme vous pouvez le voir, ces multiples champs d'intervention portent des questions d'enjeux de société. Là-dessus, nous avons notre mot CGT à dire. Pour cela, vos réflexions, vos avis s'appuient entre autres sur nos repères revendicatifs et sur la démarche CGT, d'avoir un lien régulier avec le comité régional et les organisations de la CGT. Dans la dernière mandature, par l'intermédiaire de

l'animateur du groupe CGT au CESER, Julien Ruiz, ce lien a été constant, de qualité. La sollicitation du groupe a permis un travail collectif, croisé entre territoires et professions et ceci dans le but d'affiner les prises de position du groupe CGT. Le projet HORIZEO, les projets ferroviaires, les éco-socio-conditionnalités des aides publiques en sont des exemples.

J'insiste sur la nécessité de garder ce lien avec les organisations de la CGT du territoire. Ce mandat doit nourrir nos organisations et contribuer à une activité revendicative à l'échelon régional, voire départemental. En tant que mandaté-e CESER, vous êtes engagé-e-s à la fois sur le terrain et sur l'institutionnel.

Cet investissement personnel ne peut se faire sans le travail collectif, sans le partage, sans les réflexions des uns et des autres et ceci au sein du groupe CGT CESER. C'est pour cela, qu'il est plus que nécessaire de participer aux différentes réunions du groupe.

Sur la façon de travailler, vous allez pouvoir aussi échanger tout au long de ces 2 jours. Bien évidemment, seront pris en compte vos obligations professionnelles, personnelles et syndicales. Et, c'est pour cela que nous allons prendre aussi un temps d'échange sur les côtés pratiques, sur les moyens mis à disposition par le comité régional pour vous aider dans l'exercice de votre mandat et vice versa sur vos devoirs vis-à-vis du comité régional.

Avant de rentrer dans le vif du sujet en laissant la parole à Julien, je vous propose de faire un tour de table pour que nous fassions connaissance et que vous exprimiez aussi ce que vous attendez du séminaire et du comité régional CGT Nouvelle-Aquitaine. "



Samantha Dumousseau

REPARTITION DES CONSEILLER·ERE·S DE LA CGT DANS LES COMMISSIONS CESER NA MANDATURE 2024/2030

COMMISSIONS THEMATIQUES

COMMISSION 1 Education, Formation et Emploi	COMMISSION 2 Développement des territoires et mobilité	COMMISSION 3 Environnement	COMMISSION 4 Economie	COMMISSION 5 Vie sociale, culture et citoyenenneté
---	---	-------------------------------	--------------------------	---

Jean Philippe JUIN	David PLAGES	Hervé PINEAUD	Gisele BOURCIER	Anne AZOULAY-FRAVEL
Véronique LELIBON	David CROCHU	Paul Hervé ROUSSEAU	Philippe GORY	Valérie FREMONT
Béatrice PORET	Sophie PEYREGNE	Martine RANCHIN	Julien RUIZ	André-Marc SOLUREAU
			Cecile SAEZ-PAYENCET	

COMMISSIONS TRANSVERSES

COMMISSION A Finances Régionales	COMMISSION B Evaluation	COMMISSION C Coopérations	COMMISSION D Communication	SECTION V et P Prospective
-------------------------------------	----------------------------	------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

Philippe GORY	Jean-Philippe JUIN	Gisèle BOURCIER	Anne AZOULAY-FRAVEL	Cecile SAEZ-PAYENCET
Valérie FREMONT	Julien RUIZ	David CROCHU	Hervé PINEAUD	
Sophie PEYREGNE	Béatrice PORET	Martine RANCHIN	David PLAGES	
Paul-Hervé ROUSSEAU	Véronique LELIBON	André-Marc SOLUREAU		

TROMBINOSCOPE

DE LA NOUVELLE DÉLÉGATION CGT AU CESER NA



Martine
RANCHIN
(19)

Commissions 3 C



Philippe
GORY
(23)

Commissions 4 A



Jean-Philippe
JUIN
(86)

Commissions 1 B



André-Marc
SOLUREAU
(40)

Commissions 5 C



Julien
RUIZ
(33)

Commissions 4 B



Béatrice
PORET
(33)

Commissions 1 B



Véronique
LELIBON
(33)

Commissions 1 B



David
CROCHU
(79)

Commissions 2 C



Sophie
PEYREGNE
(33)

Commissions 2 A



Paul Hervé
ROUSSEAU
(16)

Commissions 3 A



Valérie
FREMONT
(33)

Commissions 5 A



David
PLAGES
(33)

Commissions 2 D



Anne
AZOULAY-FRAVEL
(79)

Commissions 5 D



Cécile
SAEZ-PAYENCET
(33)

Commission 4
Section V & P



Hervé
PINEAUD
(19)

Commissions 3 D
Bureau du CESER



Gisèle
BOURCIER
(24)

Commissions 4 C
Rapporteuse de
Commission

MOTS D'INTRODUCTION PAR JULIEN RUIZ,

Animateur du groupe CGT au CESER NA

" Cher-e-s camarades,

Nous voilà donc au début d'une nouvelle mandature du CESER, avec une équipe CGT équilibrée, renouvelée en partie, et avec aussi une assise de camarades qui ont déjà siégé.

J'imagine que pour les nouveaux-elles, et malgré les infos déjà transmises il y a beaucoup de questions, et c'est bien normal. Et il faut le dire, la prise de repères dans cette institution n'est pas simple et prend toujours un peu de temps. Mais nous avons des atouts et des moyens pour faire en sorte que nous y parvenions ensemble. D'abord, notre force puisque nous sommes la délégation la plus importante (Collège et CESER) avec une certaine expérience et un fonctionnement de groupe assez structuré ; nous avons aussi des analyses syndicales, des repères revendicatifs qui nous permettent d'éclairer notre réflexion et notre action ; et enfin, nous avons la force de notre organisation (le comité régional, nos UD, nos professions, les syndicats) sur lesquels nous pouvons et devons nous appuyer en permanence.

Il ne faudra donc pas hésiter à poser des questions, interpellé, échanger à chaque fois que nécessaire, nous serons au maximum disponibles pour que chacun-e trouve sa place et participe au travail collectif. Cela peut bien sûr toucher à la démarche politique comme aux modalités de fonctionnement, aux moyens, aux droits pour siéger. Après, ne négligeons pas qu'il s'agit d'un mandat qui nécessite aussi de l'engagement de la part de chacun-e, une part de travail personnel, mais qui en retour nous ouvre d'autres horizons, nous enrichit considérablement.

Samantha l'a dit dans son introduction, le mandat au CESER est un mandat structurant pour la CGT. Bien sûr, ce n'est pas dans l'institution CESER, pas plus que dans d'autres instances d'ailleurs, que « l'on fait la révolution » comme on dit. Mais, le CESER est une institution de la République singulière qui reflète aussi des rapports de forces, les nourrit. Ses positionnements, le contenu des avis, des rapports adoptés ne sont pas neutres et peuvent être utiles au monde du travail ou au contraire le desservir. Ils peuvent aussi peser sur les choix du Conseil Régional, sur la nature des débats en son sein comme dans l'opinion publique. Nous avons nous mêmes CGT poussés pour des rapports qui ont compté comme ceux sur le projet Horizeo, les éco-socio-conditionnalités des aides aux entreprises, contre l'ouverture à la concurrence du ferroviaire, la transformation agroécologique de l'agriculture, ...

La stratégie de la CGT est donc de faire en sorte au maximum et dans ce cadre institutionnel très particulier d'agir, d'argumenter, de proposer avec l'objectif de peser sur les textes votés pour qu'ils soient le plus utiles possibles aux intérêts des travailleur-euse-s, pour qu'ils s'inscrivent dans nos objectifs de valorisation du travail et des travailleur-euse-s, de défense et développement des services publics, de réindustrialisation du pays, d'aménagement

équilibré des territoires et d'égalité d'accès aux droits, d'une transformation écologique de notre mode de développement, du progrès de la démocratie et en particulier de la démocratie sociale.

Ce choix stratégique, (défendre les intérêts des travailleur-euse-s et les repères de la CGT) c'est celui de la responsabilité politique. Mais c'est aussi un choix exigeant qui nécessite à la fois de l'engagement individuel et collectif, une part de « créativité » pour faire vivre notre démarche. En effet, nous ne sommes pas à l'entreprise (cadre d'affrontement syndicat/patronat-direction) mais dans un cadre institutionnel différent composé de différents collègues, qui eux-mêmes ne sont pas homogènes « d'un point de vue sociologique et politique ». Nous sommes donc confrontés à cette diversité de regards, d'expériences, d'approches. C'est dans ce cadre qu'il nous faut faire valoir, argumenter nos points de vue CGT, les faire prendre en compte autant que possible, en « bataillant » sur le fond mais aussi en essayant de trouver le chemin de convergences possibles avec des forces disponibles pour nous permettre de soumettre au vote des avis ou des rapports équilibrés et qui respectent nos points de vue. C'est ce que moi j'ai appelé le chemin vers des « consensus exigeants ». On n'y parvient pas toujours bien sûr. Dans ce chemin il y a débat, conflictualité, combat de classe. C'est pourquoi le temps d'anticipation, de réflexion entre nous est important pour nous permettre d'être le plus efficace possible dans les temps de travail, de débats dans les commissions qui précèdent la mise au vote des textes. En fait, pour ne pas subir, tout se joue avant la mise au vote des textes et dans le travail préparatoire.

Comment se passent les choses concrètement ? Les CESER sont des instances consultatives qui (code des collectivités locales) expriment des avis sur la politique régionale, certains obligatoires (budget, schémas, ...) et d'autres sur volonté du CESER. Ils peuvent être aussi « saisis » par le président de région (et préfet sur section veille et prospective) pour traiter des sujets particuliers (ex : métropolisation, maîtrise foncière, ...). Le CESER peut aussi s'autosaisir de sujets à dimension régionale (ex : ENR, Travail, Avenir jeunesse...). Enfin, depuis la loi 3DS le CESER a une mission de contribution à l'évaluation des politiques publiques.

Nous avons donc deux types de travaux :

1. Les avis dans le cadre de la tenue des séances plénières du CESER sur les délibérations du conseil régional. Là nous sommes sur une forme « d'accélération du temps » et un travail très intense sur un temps assez court. Nous recevons les délibérations du CR 15 jours avant la plénière. Elles sont présentées en réunion inter-commissions, et les commissions se réunissent en suivant pour élaborer des projets d'avis. Ce sont deux jours assez décisifs qui donnent le ton sur

l'épaisseur politique des avis. Ensuite, il y a une procédure d'amendements avant le vote des projets d'avis en plénière.

2. Ensuite il y a les rapports de saisine ou d'autosaisine. Là c'est le temps long. La commission établit un cahier des charges, un plan de rapport validé par le bureau avec des présentations intermédiaires en plénière. La commission travaille, auditionne, formule des réflexions, des préconisations et le rapport est enfin soumis à la plénière. Sur ce type de travaux nous pouvons être à l'initiative de propositions de thèmes, soumettre des contributions, demander à être auditionnés ou à auditionner un expert. Et dans tous les cas nous pouvons construire des démarches avec nos organisations CGT, les rencontrer, ...

Au bout du compte, nous déterminons une position de groupe sur le vote comme sur la déclaration CGT en s'appuyant sur une réflexion collective et celle en particulier des camarades qui siègent dans les commissions concernées par des avis ou des rapports.

Nous prendrons un temps cet après-midi pour aborder la répartition dans les commissions.

Je souhaite avant cela aborder 3 éléments importants du contexte dans lequel nous exerçons notre mandat et qu'il faut prendre en compte :

1. D'abord, celui d'une aggravation sans précédent de la crise sociale, démocratique, environnementale, économique dans laquelle nous sommes. Elle est à bien des égards très inquiétante : la pauvreté grandit (voir rapport du CESER), les inégalités sociales et territoriales s'aggravent, le fossé démocratique se creuse dangereusement et l'extrême droite au pouvoir n'est plus une hypothèse farfelue, le climat ne cesse de se réchauffer et de se dérégler. Dans ce contexte, le statu quo n'est pas possible. Il faut nous engager dans ce mandat au CESER en le situant dans une ambition de transformation de notre modèle de développement à partir de nos regards et responsabilités de syndicalistes. De nombreux rapports du CESER se sont inscrits dans cet objectif. Plus personne ne peut nier cette exigence. La question en débat au CESER, comme dans la société n'est plus s'il faut changer ou pas, mais est quel sens, quel contenu et quelle ampleur donner à ces transformations. C'est sur cela qu'il y a une très forte conflictualité (de classe) au sein de l'assemblée. Une partie du patronat a ses propres réponses bien sûr. Mais ils ont été minoritaires sur quelques rapports importants. De notre côté, il nous faut faire vivre une conception des transformations qui s'attaque aux racines de la crise, celle de la domination du capitalisme et de ses critères de gestion de plus en plus incompatibles avec le développement humain, le respect du climat, du vivant.

2. Le second élément de contexte est celui de la crise des finances des collectivités locales et en particulier des conseils régionaux. Ce n'est pas neutre puisqu'elle affecte déjà fortement la capacité à déployer des politiques utiles aux territoires, à financer les investissements dans les transitions. Ce qui nous a été présenté et que nous avons dénoncé n'est ni plus ni moins qu'un choc budgétaire négatif de 12

à 15 % sur 4 ans à euro constant. C'est le résultat des choix des politiques du gouvernement qui prive les CR de leviers fiscaux dynamiques, réduit les dotations de l'État, et de son désengagement de financements qui normalement relèvent de sa compétence (ferroviaire, université, ...). Les collectivités sont peu à peu devenues des variables d'ajustement des politiques fiscales en faveur des plus riches et des choix budgétaires en faveur des aides aux entreprises (32 % du budget de l'État). Nous aurons à nous former sur les questions budgétaires, mais cette réalité est à prendre en compte.

3. Le dernier élément de contexte c'est la place de la société civile organisée dans la démocratie. Macron n'a cessé de l'attaquer. Il avait engagé une réforme du CESE pour en faire une chambre d'experts au service du gouvernement. C'est la mobilisation des acteurs qui a permis d'éviter la catastrophe. Lors de la loi 3DS, ils ont tenté d'introduire des amendements vidant les CESER de leur autonomie. Nous avons réussi ici aussi à les faire repousser dans le débat parlementaire. Valérie Pécresse vient d'introduire un projet, dans le cadre du droit à la « différenciation régionale » de la loi 3DS, pour pouvoir nommer à sa main les conseiller-ère-s du CESER. Et nous savons que Macron a toujours en tête un projet de réforme institutionnelle dans laquelle il pourrait s'attaquer aux CESER. Disons-le clairement, malgré ses limites les CESER et le CESE ont toujours été perçus comme des obstacles au libéralisme, encore plus avec Macron et sa vision « Jupitérienne » de la république. Je veux aussi rappeler que le RN lui aussi a proposé de supprimer les CESER, tout court (auditions d'E. DIAZ).

À la CGT nous savons les limites actuelles des CESER, mais nous sommes aussi conscients qu'ils sont un des éléments de représentation des rapports de forces, qu'ils peuvent être utiles aux intérêts du monde du travail, à l'expression d'une réalité démocratique légitime et qui fait la richesse du pays, celle des acteurs organisés. Nous aurons à la défendre et à la valoriser.

Quelques mots camarades sur la dynamique et la vie du groupe CGT. Nous la construirons ensemble, avec la participation de chacun-e d'entre nous. Il y a des camarades qui ont de l'expérience, des nouveaux-elles. Nous allons nous entraider comme nous savons le faire. Mais nous comptons chacun pour un ici et la contribution de tous est importante et utile.

Comme je l'ai indiqué plus haut, notre efficacité réside dans notre capacité à anticiper, à préparer, pour que nous puissions dans le travail des commissions exposer et faire prendre en compte nos points de vue, nos propositions. La plénière et le contenu des avis soumis au vote ne sont au fond que l'aboutissement de tout le travail préparatoire en amont.

À ce stade nous tenions des réunions de groupe au moment des préparatoires plénières le soir du premier jour. Nous pouvons aussi organiser des visios chaque fois que nécessaire pour aborder tel ou tel sujet. Je pense aussi que nous aurions intérêt à préparer le travail entre camarades d'une même commission pour aborder les angles d'approche CGT en fonction des thématiques abordées. (Ex : rapport travail, ENR, ...). Sur ce point, j'alerte sur le fait que nous aurons 2 camarades au bureau et en

responsabilité de présidence de commission et de rapporteur. Nous allons devoir les épauler, les aider, et muscler notre participation et notre contribution (COM 3 et 4). De mon côté, je serai tout particulièrement à leur disposition au début pour les aider à préparer tous les travaux avec eux. Nous allons aussi mettre en place un groupe Whatsapp (Gisèle) pour les échanges rapides en précisant bien qu'il devra être utilisé dans le cadre de ce qui relève uniquement de la vie du groupe CGT.

Lorsque nous avons des positionnements de fond ou des initiatives à construire qui nécessitent d'approfondir, d'arbitrer nous sollicitons le comité régional pour arrêter une position partagée. Au bout, bien sûr il y a une seule position de groupe qui s'impose à tous. (Ex : projet Pycasso sur le bassin de Lacq).

Nous avons pris l'habitude aussi de tenir des séances de travail de groupe sur une journée avec le comité régional pour faire le point, se projeter, travailler des sujets. (Peut-être faudra-t-il en programmer une dans quelques mois).

Nous pouvons et devons aussi organiser des rencontres avec les orgas de la CGT, en particulier sur des rapports d'autosaisine pour rédiger des contributions CGT, formuler des préconisations (ex : métiers du soin, avenir des ports, les ESC, le maillage ferroviaire). Pour les avis, nous pouvons aussi contacter des UD, des UL, des professions, des syndicats pour prendre leurs avis. Appuyons-nous sur notre force syndicale chaque fois qu'on le peut, c'est irremplaçable.

Nous avons aussi des réunions régulières avec les représentants CGT des groupes CGT des CESER et du CESE, et le pôle confédéral CGT. C'est important pour avoir des cohérences de positionnement (ex : Macro-région, politique ferroviaire, budgétaire...).

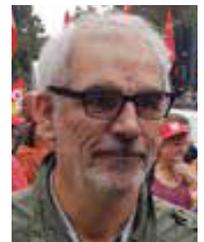
La confédération met aussi en place une formation d'une semaine à Courcelles dédiée à la prise de mandat au CESER (une séance prévue en avril je crois).

Enfin, j'insiste sur le fait que nous ne partons pas de rien. Nous avons quelques mandatures d'expérience cumulées avec des dizaines et des dizaines de déclarations CGT qui donnent des indications de positionnement et qui peuvent irriguer notre réflexion sur différents sujets ou thématiques.

Un dernier point sur notre responsabilité qui est de rendre compte et d'être en lien avec les organisations CGT qui nous ont mandatés. Je vous invite donc à veiller au lien avec vos UD autant que possible, leur faire de temps en temps des points synthétiques de votre mandat, les solliciter.

Dans ce cadre nous rédigeons après chaque plénière, ou presque, une lettre des mandaté-e-s CGT au CESER NA qui est adressée à toutes les orgas CGT de la région. Le principe c'est de présenter un résumé de la thématique traitée dans un avis, un rapport et de mettre un lien vers les déclarations CGT et les avis ou rapports. Chacun sera donc sollicité pour rédiger des résumés, des déclarations. On peut si besoin faire évoluer cette lettre.

Enfin, vous dire que le comité régional a proposé que je sois en charge de l'animation du groupe avec la responsabilité de travailler à préparer l'avenir, avec vous. "



Julien Ruiz



©Alban Gilbert Photographe



www.cgt-na.fr

Comité régional CGT Nouvelle-Aquitaine

Siège social
Bourse du Travail
44 Cours Aristide Briand - CS 61653 - 33075 Bordeaux cedex
communication@cgt-na.fr

Antenne de Limoges
Maison du Peuple
24 rue Charles Michels - 87000 Limoges